

RÈGLEMENT DU CONCOURS « GAGNEZ UN PACK ESCAPADE »

1. Organisation

Le concours intitulé « Gagnez un Pack Escapade » est organisé par la société **Renault Belgique Luxembourg S.A.**, société de droit belge, dont le siège social est établi Boulevard de la Plaine 21, à 1050 Bruxelles (Belgique), inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0403.463.679 (RPM Bruxelles).

Ce concours est exclusivement valable et accessible en **Belgique** et au **Grand-Duché de Luxembourg**.

2. Conditions de participation

La participation au concours est **gratuite** mais **conditionnée à la réalisation d'une intervention payante** dans un **atelier agréé Renault ou Dacia** situé en Belgique ou au Luxembourg entre le **9 juin 2025 et le 31 août 2025 inclus**.

Peut participer toute personne physique :

- âgée de **18 ans minimum** à la date de participation (la date de naissance faisant foi),
- **cliente de Renault Belgique Luxembourg**,
- résidant en Belgique ou au Luxembourg,
- ayant reçu personnellement un **email d'invitation au concours**,
- ayant **complété intégralement et correctement le formulaire de participation** figurant dans ledit email.
- Seuls les clients ayant communiqué leur adresse email à Renault Belgique Luxembourg pourront recevoir l'email de participation au concours.

Une seule participation par personne est autorisée. Toute tentative de participation multiple (via plusieurs adresses email ou identités) pourra entraîner l'exclusion du concours.

Sont exclus de la participation :

- les salariés de Renault Belgique Luxembourg S.A.,
- les membres de son réseau de concessionnaires,
- ainsi que toute personne impliquée directement ou indirectement dans l'organisation, la gestion ou la supervision du concours.

3. Modalités du concours

Les participants recevront un email de participation aux alentours du 15 août 2025. Ils devront répondre à trois questions. Les deux premières sont des questions à réponse exacte. La troisième est une **question subsidiaire** permettant de départager les participants en cas d'égalité.

Le participant ayant répondu correctement aux deux premières questions **et** ayant donné la réponse la plus proche de la réponse correcte à la question subsidiaire sera désigné comme **gagnant**.

Le gagnant sera **désigné le 30 septembre 2025** et **contacté personnellement par email ou téléphone** aux coordonnées communiquées lors de sa participation.

4. Lot mis en jeu

Le lot attribué au gagnant est un **Pack Escapade** composé des éléments suivants :

- un **coffre de toit** (exemple : coffre 480L d'une valeur indicative de 593 € TTC),
- des **barres de toit** (valeur indicative : 257 € TTC),
- un **porte-vélo** (valeur indicative : 592 € TTC).

Ces éléments sont illustratifs pour un modèle Renault Austral, à titre d'exemple. Le pack pourra être adapté au véhicule du gagnant selon les disponibilités et compatibilités techniques.

Le lot ne pourra **ni être échangé contre une contre-valeur en espèces**, ni **faire l'objet d'une quelconque demande de modification**.

5. Responsabilités

Renault Belgique Luxembourg S.A. **ne pourra être tenue responsable** :

- des éventuelles erreurs d'impression, typographiques ou de communication,
- des interruptions, retards ou défaillances techniques liés au réseau Internet, aux logiciels ou aux serveurs utilisés,
- des participations perdues, endommagées, incomplètes ou non valides, quelles qu'en soient les causes.

L'organisateur se réserve le droit de **modifier, suspendre ou annuler** le concours à tout moment, en cas de force majeure ou si les circonstances l'exigent, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée de ce fait.

6. Traitement des données personnelles

Les données à caractère personnel collectées dans le cadre de ce concours font l'objet d'un traitement par Renault Belgique Luxembourg S.A., dans le respect de la réglementation applicable, et notamment du **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)**.

Les données sont utilisées exclusivement aux fins de gestion du concours (participation, sélection du gagnant, remise du prix). Le participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'opposition et de suppression de ses données, qu'il peut exercer en se rendant sur cette page <https://fr.renault.be/data-privacy.html>

7. Droit applicable et juridiction compétente

Le présent règlement est soumis au **droit belge**. En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'application du présent règlement, les **tribunaux de Bruxelles** seront seuls compétents.

8. Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'**acceptation sans réserve du présent règlement**. En cas de contradiction entre ce règlement et les conditions générales de Renault Belgique Luxembourg S.A., le **présent règlement prévaut**.